Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

Grand Avignon : les délégations attribuées aux élus de l'Agglomération



Après l'élection communautaire du Grand Avignon, qui a eu lieu le 8 avril, et à l'issue de laquelle Olivier Galzi, maire d'Avignon, a été élu, ainsi que ces 15 vice-présidents, les attributions des délégations ont été révélées.

Aménagement du territoire, collecte des déchets, mobilités, finances… Ce sont des compétences mises en œuvre par les intercommunalités. Il y a quelques jours, les 15 vice-présidents du Grand Avignon ont découvert leur délégation, attribuée par le président Olivier Galzi, élu au début du mois d'avril, par arrêté. Ce dernier conserve quant à lui la gestion du projet NPNRU (Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain) et la politique de la ville.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

Les délégations

- 1re vice-présidente – Pascale Bories (maire de Villeneuve-lès-Avignon) : Aménagement du territoire, habitat et gens du voyage
 2e vice-président – Joris Hébrard (maire du Pontet) : Bâtiments et voiries
 3e vice-présidente – Martine Durieu (première adjointe au maire de Vedène) : Ressources humaines et modernisation de l'action publique
 4e vice-président – Grégoire Souque (maire de Morières-lès-Avignon) : Collecte des déchets et économie circulaire
 5e vice-président – William Bouquet (maire d'Entraigues-sur-la-Sorgue) : Emploi, insertion et formation
 6e vice-président – Paul Mély (maire des Angles) : Mobilités et infrastructures de transport
 7e vice-président – Patrick Sandevoir (conseiller municipal délégué de Rochefort-du-Gard) : Eaux et assainissement
 8e vice-président – Philippe Inderbitzin (conseiller municipal de Roquemaure) : Finances, stratégie budgétaire et évaluation des politiques publiques
 9e vice-président – Claude Morel (maire de Caumont-sur-Durance) : Spectacle vivant et enseignement artistique
 10e vice-président – Lionel Fischer (premier adjoint au maire de Saint-Saturnin-lès-Avignon : Développement économique et innovation
- 11e vice-présidente – Sandrine Soulier (maire de Pujaut) : Tourisme et attractivité
- 12e vice-président – Philippe Armengol (maire de Velleron) : Environnement, climat et biodiversité
- 13e vice-président – Yvan Bourelly (maire de Saze) : Gestion des milieux aquatiques, prévention des inondations et gestion des risques
- 14e vice-président – Jacques Demanse (maire de Sauveterre) : Agriculture et transition énergétique
- 15e vice-président – Dominique Ancey (maire de Jonquerettes) – Commande publique et achats durables

Le Grand Avignon en mode communauté de destin fait le choix d'Olivier Galzi

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

Monteux : le conseil municipal se réorganise pour la rentrée



La rentrée, c'est aussi pour le conseil municipal de Monteux, qui, comme chaque année, procède à une réorganisation de ses délégations. Cette « tradition », comme l'appelle le maire Christian Gros, permet de répondre à des problématiques « de plus en plus complexes. »

« Notre objectif reste de travailler en proximité avec les habitants de Monteux, commence par dire Christian Gros. Il faut affirmer nos choix politiques qui sont fondés sur les attentes des Montiliens mais aussi sur le futur de la Ville. » C'est avec cette ambition que le maire a effectué quelques modifications au niveau des délégations accordées au conseil municipal.

Si généralement une délégation reste la même pendant toute la durée du mandat (sauf si le maire décide de la retirer ou de la modifier), à la mairie de Monteux, la tradition veut que chaque délégation soit

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

accordée pour 1 an renouvelable. Ainsi, à chaque rentrée, le maire procède à une analyse qui peut mener à une réorganisation.

Les délégations du conseil municipal pour l'année 2022-2023

« Pour réorganiser au mieux les délégations, il faut mettre en cohérence le plus possible les compétences et le réseau de chaque élu avec sa délégation », explique Christian Gros. Cette année, les objectifs principaux sont la transition écologique et la participation citoyenne. C'est dans cette volonté que s'inscrit cette réorganisation.

Les adjoints au maire :

- Carine Blanc est donc devenue 1e adjointe au maire, déléguée au sport et à la santé.
- Samuel Montgermont est le 2e adjoint délégué à l'attractivité et aux finances.
- Annie Millet est la 3e adjointe déléguée à la transition écologique.
- Christophe Mourgeon est le 4e adjoint délégué aux solidarités.
- Mireille Sauvayre-Gaudin est la 5e adjointe déléguée à la ville éducative et culturelle.
- Philippe Collet est le 6e adjoint délégué aux patrimoines et à l'identité.
- Chantal Gonnet-Olivi est la 7e adjointe déléguée à la transition numérique et à la politique du logement.
- Stéphane Michel est le 8e adjoint délégué à la ville en transition.
- Annie Garnero, qui est aujourd'hui conseillère municipale déléguée à la ville conviviale, aux ressources humaines et à la qualité des services publics, devrait devenir la 9e adjointe au maire le 17 octobre prochain.

En plus d'Annie Garnero, qui restera donc conseillère municipale déléguée jusqu'au mois prochain, la mairie compte huit autres conseillers municipaux délégués :

- Mario Harelle, délégué au cadre de vie.
- Evelyne Espenon, déléguée à l'agriculture et à la végétalisation.
- Cyrille Geel, délégué au vivre ensemble et à la vie des quartiers.
- Sonia Namouchi, déléguée à la petite enfance et au commerce de proximité.
- Mohammed Aïtane, délégué à la politique de la ville.
- Sylvie Gacquière, déléguée au tourisme et aux jumelages.
- Younès Bourohi, délégué à la jeunesse et la citoyenneté.
- Damien Juge, délégué à la protection civile et au souvenir.

Une transversalité des rôles

Même si chaque conseiller ou adjoint se voit accordé une délégation particulière en fonction de ses compétences, ils ne sont pas pour autant cloisonnés dans cette délégation-là. « Il est important de souligner qu'ils occupent des rôles transversaux », insiste le maire.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

> « Notre volonté est de travailler ensemble, pour et avec les habitants. Demander leur avis est essentiel. »
>
> *Christian Gros*

Les élus vont donc devoir travailler en cohésion. Quatre grands axes vont guider leur année : le bien-être du quotidien (qui comprend la propreté et la sécurité), le 'vivre ensemble', l'attractivité (qu'elle soit économique, touristique, ou qu'elle concerne l'attachement des habitants à la ville), et la transition (qu'elle soit écologique, numérique, citoyenne, ou qu'elle touche à l'urbanisme pour le dévéloppement de la ville).

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !